

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 43

LAUSANNE. — 23 octobre 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



MAISON MODÈLE DRAPERIE

*anglaise, française
et suisse*

ECHANTILLONS

toujours disponibles

LIVRAISONS

rapides



3 | 0
Escompte habituel

10 | 0

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

SPÉCIALITÉ DE

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés, façon soignée.

2 coupeurs et atelier dans la maison.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE, Rue du Pont.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Cacao

Marque „Mercure“

qualités très avantageuses en boîtes de fr. 0.85 à fr. 3, en paquets de fr. 0.55 à fr. 2.50, en vrac de fr. 1.40 à fr. 2.80 le demi-kilo. Cacao hollandais, cacao d'avoine. Prix-courants gratuits. 5% en timbres-escompte. Expédition au dehors.

(H. 2181 Y.)

Maison „Mercure“
Chocolats Suisses
& Dentées Coloniales

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Collection spécialement recommandée à tous

Toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie.

La petite bibliothèque d'hygiène est composée d'opuscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans l'esprit de bon sens et de simplicité qui a toujours fait la gloire de la médecine suisse. Elle s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui; elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise, au contraire, à rendre plus efficace l'action de ce dernier et à prolonger en quelque sorte son influence bienfaisante.

Prix de chaque volume cartonné toile fr. 1.50

Volumes parus :

- Dr Mermod : *Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez.*
L. Winzeler : *Hygiène de la bouche et des dents.*
Dr Bourget : *Hygiène de l'estomac et des intestins.*
Dr Dind : *Hygiène de la peau.*
M^{me} Monneron-Tissot : *Hygiène du malade (A.. B. C. de la garde-malade).*

Pour paraître prochainement :

- Dr Marc Dufour : *Hygiène des yeux.*
Dr Combe : *Hygiène générale.*
Dr Mermod : *Hygiène de la voix.*

En préparation :

- Dr Combe : *Hygiène de l'enfance.*
Dr Combe : *Hygiène scolaire.*

La librairie Payot et C^{ie} fait œuvre vraiment méritoire en publiant cette *Petite Bibliothèque d'hygiène*. Elle s'est adressée à nos spécialistes les plus distingués qui ont bien voulu mettre leur science à la portée du public studieux et intelligent. En suivant les excellents conseils donnés par ces auteurs nous contribuerons à former une nouvelle génération saine et résistante. *Revue.*

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

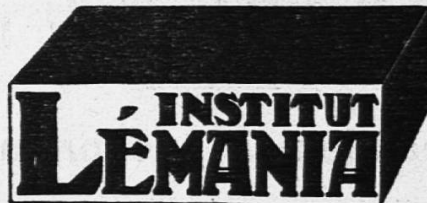
J. RATHGER-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.

Trousseaux complets.

Journaux circulants *Prospectus gratis*
Librairie LUTHY
La Chaux-de-Fonds.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral.**

Prospectus à disposition.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

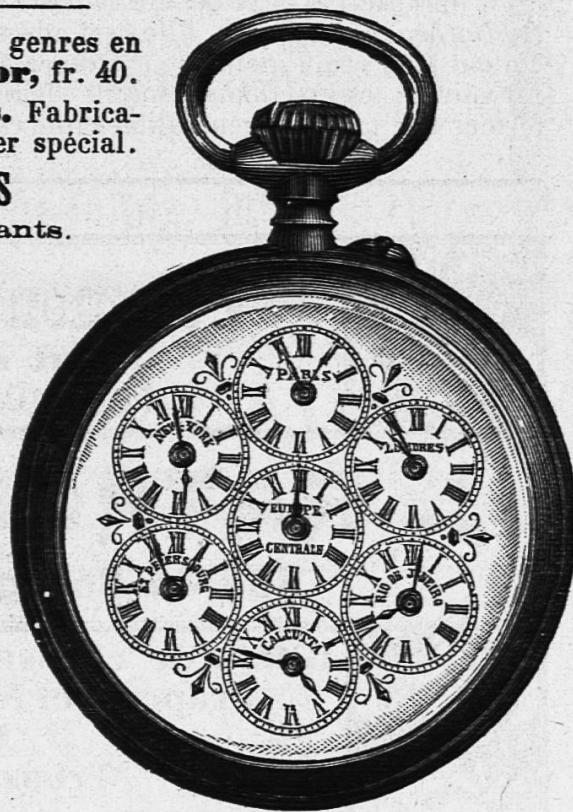
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

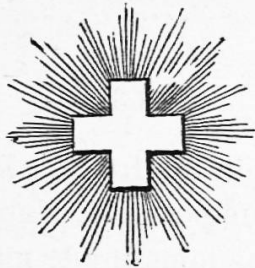
10% au corps enseignant.



Faire-parts Naissance, Mariage, Décès

sont exécutés de suite aux

IMPRIMERIES RÉUNIES, LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Nos écoles jugées par un américain. — Journal-mémoire d'un vieil instituteur. — Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois, Valais. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons élémentaires sur les minéraux : La molasse. — Modèles de composition : Le moineau. En automne. — Récitation : Le rendez-vous. Automne. — Dictée. — Calcul : Questions diverses d'agriculture.*

NOS ÉCOLES JUGÉES PAR UN AMÉRICAIN

Un professeur américain vient de visiter un certain nombre d'écoles de la Suisse française, entre autres du canton de Neuchâtel. Ses réflexions, bien que la plupart paradoxales quant au fond et outrancières dans la forme, méritent cependant de retenir l'attention. Il est évident que cette morale très terre à terre du Yankee, de cet homme qui « veut que son argent rapporte à tout prix » ne peut pas être la même que la nôtre. Sur d'autres points, le *teacher* américain a mal vu ou, à tout le moins, trop hâtivement généralisé. Le principe de l'obligation scolaire est définitivement entré dans nos mœurs et les cas doivent être bien rares où, pour forcer l'enfant d'aller à l'école, on est obligé de le menacer de la prison. Il y aurait d'autres réserves à faire. Nos lecteurs n'y manqueront pas. Sur quoi, nous laissons la parole à l'apôtre du « self-government » :

* * *

« J'ai l'impression, dit le pédagogue américain, de n'avoir rencontré dans vos écoles suisses que le jeu, perfectionné il est vrai, de la plus pure autorité. Vos élèves vont à l'école par ordre. Le père et la mère ont dit : Allez ! Ils tâchent d'obéir ! D'ailleurs père et mère font comprendre à l'enfant qu'eux-mêmes sont contraints par la loi d'envoyer leurs fils et filles à l'école, et cela sous peine d'amendes à payer ou de prisons à subir. Une fois à l'école, l'en-

fant rencontre l'autorité du maître qui, la baguette en main et la voix aussi tonitruante que possible, s'apprête à dompter la tribu sauvage. Et il n'en va pas long que le maître est obligé de poser à plusieurs, aux récalcitrants chroniques, l'ultimatum du pensum, de la retenue, de la frottée d'oreilles ou de la Direction. Et ici apparaît, comme le dieu-machine, l'autorité scolaire supérieure qui dispose du cachot et est en relation étroite et mystérieuse avec la police, le gendarme et la prison. Et de ce monde d'autorité il résulte que les polissons, qui sont souvent les indépendants et les vaillants, s'acquièrent toute une gloire révolutionnaire à « faire aller » l'autorité jusqu'au bout et à ébranler les puissances même suprêmes ; tandis que les studieux, qui sont aussi souvent les timides, vivent dans une superstition de sainte terreur qui leur coupe toute initiative.

Durant le travail, chacun de vos élèves doit être pour soi ; pas d'entr'aide, pas de soufflage, pas un mot glissé derrière la main, pas de coup d'œil jeté sur le cahier du voisin ; chaque élève doit, sous peine de punition, s'isoler dans son attention et dans son effort personnels ; il y a là un plein épanouissement d'individualisme qui passe facilement à l'égoïsme, tandis qu'au préau du collège et hors de classe, le jeu de la solidarité enfantine retrouve tous ses droits et son fonctionnement d'autant plus actif qu'il a été momentanément arrêté et comprimé. Ils se retrouvent tous au jeu et à l'appréciation de la leçon, et à la critique du maître ; et là, hors de classe, ce ne sont pas les bons élèves qui président et entraînent, ce sont les terribles, les polissons ; aux bons élèves, on a dit : « Toi, écoute, obéis, et ne te mêle de rien autre ! » Et ils obéissent, en effet, et ils ne se mêlent pas aux autres ; mais quand les autres ont préparé un mauvais coup, quand la classe a conspiré contre le maître, les meilleurs ou ne savent rien parce qu'ils ont été tenus à distance, ou ne diront rien parce que leur vertu les retient de rapporter où parce que leur timidité a peur des coups. La solidarité de la classe dans le mal étant ainsi complète, le maître reste seul ; il est à son pupitre le grand isolé, le joué, l'ennemi, celui qu'on malmène en sous-main, de la manière la plus fatigante qui soit.

En Amérique, nous ne renonçons pas à la notion d'autorité, mais nous la reléguons parmi les moyens secondaires ou extrêmes. A la place même où vous mettez l'autorité, nous mettons la notion d'intérêt individuel et collectif. L'Américain qui envoie son enfant à l'école lui dit : « Pour bien vivre, il faut savoir le plus possible ; je veux que tu vives bien, donc que tu saches beaucoup de choses ; je ferai des sacrifices pour toi, je te paierai une bonne école, mais à la condition que tu profites de ce privilège ! » — Ainsi l'enfant est averti et entre à l'école avec la volonté de profiter et avec toute l'exigence de l'homme qui veut que son argent rapporte.

Avec une mentalité semblable, il nous est facile d'organiser l'école de la manière la plus démocratique qui soit. De chacune de nos classes, même de jeunes enfants, nous formons une sorte de syndicat pour l'exploitation de l'usine scientifique ou de la fabrication de citoyens avisés. La classe se constitue elle-même en une petite nation ayant son « self-government » ; elle nomme un comité de direction, un comité d'études, un comité de salle pour la surveillance du local et du matériel scolaire, un tribunal scolaire devant lequel seront portés les délits de ce petit monde. La discipline se fera entièrement par les élèves d'après un règlement soumis à la direction scolaire, mais qui peut varier d'une classe à une autre, de manière à constituer une plus grande somme de libre expérience pédagogique.

Dans une telle classe, le professeur pourra donner sa leçon en toute liberté sans que rien l'interrompe ni le fatigue ou l'énerve ou l'obsède ; il se sentira porté par l'attention de ses élèves qui, après l'avoir écouté, l'interrogeront et prépareront leurs devoirs avec le même zèle intéressé qu'ils mettront plus tard à faire leur fortune.

Et c'est ce système de « self-government », mis à la base de l'éducation scolaire, qui fait de notre peuple américain le peuple démocratique par excellence, le peuple des grandes initiatives et des grandes énergies. L'instruction chez nous se donne par le professeur, mais l'éducation se fait par le peuple lui-même ; au « self-government » correspond nécessairement la self-éducation. »

JOURNAL-MÉMOIRE D'UN VIEIL INSTITUTEUR

Les enfants ne sont plus les mêmes qu'autrefois, dit-on volontiers ! Ils sont arrogants, ingrats, malhonnêtes ; bref ils cumulent tous les défauts imaginables. Ils n'aiment plus l'école, ne s'attachent plus à leur maître, s'émancipent le plus tôt possible : tout leur est indifférent. Autrefois, vous disent communément les vieux, ce n'était pas comme ça ! On allait à l'école avec plaisir : c'était chose sacrée ; on l'aimait.

C'est à croire que les moyens actuels d'éducation sont défectueux, que les maîtres ne sont plus à la hauteur de leur tâche ou que la génération d'aujourd'hui est bien différente de l'ancienne. Mais détrompons-nous. L'enfant a toujours été et sera toujours le même ! Ce que nous déplorons aujourd'hui faisait déjà les cheveux blancs de nos prédécesseurs.

Écoutez plutôt ce que dit le journal-mémoire d'un vieil instituteur, écrit il y a cinquante ans.

Jeudi 3 février : Je me suis décidé à ouvrir ce journal-mémoire avec le mois de février et, malheureusement, la première chose que j'aie à y inscrire est une vilaine chose. La voici dans sa crudité. Dans une composition sur ce sujet : « Pourquoi j'aime mes parents ? » on lisait ces mots de Georges... « J'aime mieux ma mère que mon père, parce que mon père m'a mis en cage et que ma mère m'a ressorti ».

Punition : 112 versets Ps. CXIX.

Samedi 5 février : « Louise, où sont tes frères ? »

— Je ne sais pas, Monsieur, ils ne sont pas contents, s'ils ne manquent pas l'école.

Mercredi 23 février : J'ai dû chasser Samuel K. pour refus d'obéissance. Le lendemain jeudi, M. le pasteur est venu lui adresser une sermonce et l'a invité à se mieux conduire.

Lundi 23 février : Depuis le 5 février, je refuse d'accorder congé à Lucien B. Le père me fait savoir qu'il prend les deux congés par semaine que la loi accorde !

Lundi 5 mars : — Albert, tes punitions ?

— Elle ne sont pas faites.

— Pourquoi ?

— Je ne *veux* pas les faire !

— Eh bien, mon ami, va-t-en les faire chez vous.

— Je ne veux pas m'en aller !

— Va-t-en !

— Je ne veux pas m'en aller, je veux un mot de billet. (*sic*).

— Je n'ai point d'ordre à recevoir de toi, va-t-en !

— Non, je ne veux pas m'en aller, et je ne vous obéirai pas !

— Eh bien, mes amis, emballez vos effets et partez, je vous donne congé pour ce matin.

Les enfants hésitent, je réitère mon ordre et le brouhaha commence. L'élève récalcitrant se décide enfin de quitter la classe en jetant cette dernière parole : « Et pi, rappelez-vous que jamais je ne rentrerai à votre école ». Je dois main-

tenant rendre hommage au reste des écoliers, qui, à peine dehors, me demandent d'une voix unanime : « Faut-il s'en aller ? » Je répondis : « Maintenant qu'Albert est parti, ceux qui voudront rester avec moi, peuvent rester ». Et tous sont rentrés à leur place. Je remercie les enfants pour ce témoignage d'amitié.

Lundi 28 mars : Ce matin, en examinant les punitions, j'ai trouvé dans le carnet de Fernand G. une inscription à mon adresse, tracée à la pointe sèche. J'ai puni cet acte d'impolitesse par trois fois la copie : « La conduite envers le maître » des règles de l'école. En outre, j'ai conservé le carnet en le payant par quinze centimes. Comme l'élève a refusé ces quinze centimes, ils ont été acquis à l'école pour l'achat des balais.

Mercredi 10 mars : Hier la punition de Jules D., n'était pas faite ; elle a été doublée. Aujourd'hui, elle n'est pas encore faite et je le renvoie à la maison pour la faire en l'avertissant qu'il ait à rentrer pour onze heures (rentré à 10 heures et demi avec punition faite).

Samedi 2 avril : J'adresse à Monsieur le pasteur le billet suivant : « Je ne suis décidément plus maître à l'école ; cet après-midi les vieux catéchumènes n'ont fait que s'amuser et parmi eux s'est naturellement distingué Fernand D. A quatre heures, ayant eu à le reprendre pour de mauvaises manières dans le corridor, il m'a répondu avec insolence et quand je lui ai dit de s'en aller, il m'a répondu : « Non, je veux rester là ! » Puis il s'est mis à chanter d'un air narquois (lui qui ne chante jamais à l'école). Je lui ai alors signifié que je le chassais de l'école pour le lendemain, ce dont je vous donne avis suivant le règlement.

Agréez, etc....

Et le journal continue ainsi ! Vous le voyez donc, amis lecteurs, que l'enfance a toujours été la même et qu'elle sera toujours « l'âge sans pitié », comme disait le fabuliste et « l'âge ingrat », comme dit le pédagogue. A. DUMUID.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Grandson. — L'inauguration du nouveau collège est fixée à la première semaine de novembre, probablement le 1^{er} novembre. Les écoles, la Société de chant « l'Espérance » se produiront. On compte sur la présence à la cérémonie de M. Camille Decoppet, conseiller d'Etat et chef du Département.

***** Yverdon.** — L'exposition anti-alcoolique qui s'est transportée de Lausanne à Yverdon, rencontre ici le même succès que dans la capitale. Dimanche 10 octobre sept à huit cents personnes ont visité les différents groupes de l'exposition ; de nombreuses classes d'Yverdon et des environs, sous la conduite de leurs maîtres ou maîtresses, ont défilé cette semaine (du 10 au 17) dans la salle de l'Aula et ont paru s'intéresser à ce qui leur était montré et expliqué.

***** Société évangélique d'éducation.** — La séance d'automne aura lieu le samedi 6 novembre à 2 h. 1/4 de l'après-midi, dans la grande salle de l'Ecole normale (Aula), le local habituel du Pré-du-Marché n'étant plus disponi-

ble. A l'ordre du jour figurent une étude biblique de M. A. de Mestral, pasteur : *Point de découragement*, et un rapport de M. Jayet, maître à l'Ecole d'application, sur ce sujet : *Le travail de l'écolier*. Nous rappelons que les séances sont publiques et ouvertes à tous ceux, jeunes et vieux, qui s'intéressent aux questions scolaires. Les élèves de l'Ecole normale y seront les bienvenus.

H. G.

JURA BERNOIS. — La loi sur les traitements des instituteurs primaires. — Le 31 octobre prochain, le peuple bernois sera appelé aux urnes pour se prononcer sur l'acceptation ou le rejet d'une loi améliorant sensiblement le traitement du corps enseignant primaire.

Voici comment s'exprime le *Bulletin* de la Société des instituteurs :

« La lutte pour la loi sur les traitements a commencé. Les feux contre des ennemis invisibles et insaisissables sont ouverts sur toute la ligne. Si nous avons en vue un adversaire contre lequel nous puissions employer des armes qui sont en notre possession, nous serions peut-être assez heureux de voir un résultat. Mais si personne ne se présente pour le combat, quoique nous possédions la certitude que nos ennemis sont en grand nombre, qu'advient-il ?

» Nous avons été un peu saisi du sentiment exprimé par Volker dans le drame des *Nibelungen*, de Hebbel, lorsque lui et Hagen étaient de garde à la porte de la salle du roi des Huns, pendant qu'une nuée de Huns invisibles, insaisissables et perfides, rôdaient par milliers autour d'eux et n'attendaient que le moment de fondre sur les deux pour les tuer ».

Les lecteurs du *Bulletin* auront probablement de la peine à comprendre ce langage imagé, et nous croyons que l'école n'a pas tant d'ennemis que ça. Qu'il y ait des adversaires, c'est certain, et plus qu'on ne s'imagine généralement. Le corps enseignant doit donc agir avec toute prudence, mais avec énergie, car il s'agit pour lui d'une question vitale, d'être ou de ne pas être. La situation actuelle ne peut plus durer. Il faut donc que l'instituteur, l'institutrice, la maîtresse d'ouvrage engagent vivement tous les amis de l'école à voter et à déposer un *oui* dans l'urne le 31 octobre prochain. Au moment où ces lignes paraîtront, nous espérons que la brochure : *Pourquoi nous voterons oui le 31 octobre prochain* sera entre les mains de tous les collaborateurs à cette grande et belle œuvre entreprise par nos autorités en faveur du corps enseignant primaire. Aide-toi, le ciel t'aidera.

H. GOBAT.

VALAIS. — Augmentation du traitement des instituteurs. — Le 26 septembre 1909 marquera un progrès, ou plutôt marquera le point de départ de nouveaux progrès pour l'enseignement primaire en Valais : les citoyens de ce canton ont voté, par 5943 voix contre 5218, l'amélioration du traitement des instituteurs.

Il faut saluer avec plaisir cette heureuse issue de la votation populaire du 26 septembre dernier et se réjouir de cet acte de justice et de reconnaissance du peuple envers des fonctionnaires aussi entièrement dévoués à la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse que le sont nos institutrices et nos instituteurs. Le corps enseignant tout entier prouvera, à l'avenir encore plus que par le

passé, qu'il est digne de la confiance que lui a témoignée le pays, en s'acquittant avec toujours plus de dévouement et de zèle de sa noble mission et en aimant d'un amour toujours plus fort, et, partant, toujours plus fécond, les enfants confiés à ses soins.

Beaucoup s'étonneront d'un si grand nombre de rejetants et en chercheront les motifs. C'est très naturel. S'ils s'adressent à différentes catégories de citoyens, ils trouveront des causes diverses et multiples dont les principales sont : 1^o la pauvreté et la gêne de la population en général, surtout à la campagne ; 2^o le manque de dévouement et le sans-gêne de certains instituteurs ; nombre réellement restreint, mais, à tort, trop généralisé par certains contribuables par trop enclins à un pessimisme outré, qui leur représente les instituteurs comme étant assez payés pour se tenir tranquillement au chaud quand il fait froid et à l'ombre quand il fait chaud, avec l'unique grave préoccupation de voir arriver au plus tôt la fin de chaque leçon qui leur permettra de reconquérir leur liberté, et de voir s'amener le moment de toucher un gros traitement fort mal gagné ; 3^o l'état de dépendance morale et intellectuelle auquel se trouverait soumis notre corps enseignant primaire, bien que cette dépendance, avoue-t-on, et avec raison, soit plutôt imputable à d'autres qu'à eux-mêmes et à des causes indirectes plutôt que directes et personnelles, ce qui en fait des victimes bien plus que des coupables.

Ajoutons ici notre opinion personnelle et avouons que la première de ces raisons n'est que trop vraie, malheureusement, car pour le plus grand nombre de nos paysans de la plaine ou de la montagne, laboureurs et petits agriculteurs pour la plupart, chargés de famille, obérés de dettes, écrasés d'impôts et de contributions de tous genres, très mal logés et nourris, la position de l'instituteur est relativement enviable, sans compter que, pour l'ordinaire et sans raisons plausibles, les contribuables de la montagne sont, dans leurs villages reculés, servis par les maîtres les moins bien qualifiés.

Ayant déjà fait connaître notre opinion sur la deuxième cause, nous passerons sans autre à la troisième et nous avouons sans autre aussi, quoique à regret, qu'elle n'est pas sans fondements. S'il y a, comme partout, hélas ! et comme dans toutes les professions, quelques instituteurs sans vocation, ceux-ci ne constituent heureusement qu'une infime exception, alors que l'obéissance passive et forcée deviendrait presque la règle générale, ici, au dire des plus sévères. Pour nous, sans aller aussi loin dans notre jugement, nous admettons que nous connaissons plus d'un exemple où maints instituteurs ont dû vraiment souffrir en s'autorisant une certaine indépendance, si peu fût-ce.

Telles sont les raisons essentielles de refus que j'ai entendues exprimer. Il y en aurait d'autres, moins sérieuses et tout à fait secondaires. Quoi qu'il en soit, félicitons-nous que la loi ait passé et espérons que régents et régentes, sans exception, feront tomber, par les vertus morales et sociales du véritable éducateur, toutes les préventions et tous les jugements défavorables.

Mieux rétribués, cela leur sera plus facile, car, vraiment, au milieu des exigences toujours plus pressantes et complexes de leur profession, en présence des besoins sociaux toujours plus nombreux et du renchérissement toujours incessant de la vie, leur situation devenait absolument intenable avec les anciens traitements.

Maintenant encore, malgré cette augmentation qui porte leur traitement mensuel de :

	INSTITUTEURS <i>Traitements anciens</i>	INSTITUTEURS <i>Traitements nouveaux et admis par le vote</i>	INSTITUTRICES
1 ^{re} année	57 fr. 50	105 fr.	90 fr.
Les 4 années suivantes	80 fr.	105 fr.	90 fr.
Depuis, si l'on obtient le brevet définitif	90 fr.	120 fr.	100 fr.
Malgré la prime d'âge comme encouragement qui est de :			
	Depuis 8 ans	50 fr. par an	
	» 12 »	80 » »	
	» 20 »	100 » »	

Malgré aussi l'institution de la Caisse de retraite, la position des instituteurs-valaisans n'est pas brillante.

Au moins pourront-ils vivre, et continuer de se dévouer au bien du pays. C'est ce dont tous ceux qui les connaissent bien ne doutent point et ce qui rend confiants tous les hommes de progrès devant le grand essor auquel paraît être appelé le Valais dans tous les domaines de l'activité économique. A. MICHAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Deutsches Lesebuch für Auslandsschulen, I. Teil, von Dr Hans Amrhein. Heckners-Verlag, Wolfenbüttel (Braunschweig). Prix Mk 1,50.

Il s'agit ici du premier volume, faisant suite à l'abécédaire du même auteur, d'une série de trois livres de lecture destinés aux écoles allemandes en pays de langue étrangère. Ainsi que tous les livres de ce genre utilisés actuellement en Allemagne et destinés au premier âge, il fait la part très large aux contes, aux légendes, aux récits fantaisistes. C'est dire qu'on y trouve un choix des meilleurs et des plus populaires contes de Grimm et de Schmid, les délicieuses poésies enfantines de Rückert, quelques fables d'Esopé, beaucoup de récits de l'excellent Reinick, et d'autres glanés un peu partout. Ce qui distingue toutefois ce livre d'autres ouvrages analogues, c'est la richesse de sa matière et son excellente impression sur beau papier.

Les morceaux en sont groupés d'après leur but éducatif. Ajoutons que, sur les 121 morceaux qu'il contient, 31 sont d'inspiration directement religieuse, et 7 consacrés à l'histoire, fort bien racontée, de Joseph. E. B.

PENSÉE

Il est bon de connaître ce qui a été pour prendre son parti de ce qui est, et il est bon de voir ce qui est, pour devenir indulgent envers ce qui a été.

Vous dites : « Telle personne avec qui je suis appelé à vivre est ma croix. » Appliquez-vous constamment à n'être du moins pas la sienne, et vous aurez déjà par là trouvé un allègement à la vôtre.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES SUR LES MINÉRAUX

2. La molasse.

A. *Observations et expériences.* — Recueillir des spécimens de cailloux grenus, les classer suivant le degré de finesse des grains. Voir si ces morceaux sont durs ou tendres, en les heurtant ou en les frappant avec un objet dur. Les frotter l'un contre l'autre pour en détacher des particules. Palper celles-ci pour s'assurer si les grains sont anguleux ou arrondis. Les regarder à la loupe, sur une feuille de papier : on verra des cristaux variés, mêlés à une poudre plus ou moins fine et plus ou moins abondante. Ce sable peut polir des objets d'acier.

S'arrêter devant une paroi de rocher de molasse ; observer les débris qui s'entassent au pied par la désagrégation de la surface. Pas d'angles vifs, mais des bords arrondis ; pas de crevasses ni de cavernes naturelles. Voir une carrière et assister au travail des ouvriers qui l'exploitent. Regarder comment s'y prend un tailleur de pierre pour façonner un cube de molasse.

Faire une liste des objets de molasse (ou de grès) que l'on a remarqués çà et là : poêles, fours, marches d'escalier, angles de maison, pierres d'évier, murs, paliers.

B. *Etude et description.* — La molasse est un grès tendre, particulièrement abondant en Suisse. Elle est formée de grains de quartz plus ou moins fins, réunis par un ciment calcaire ou marneux. La molasse est ainsi nommée à cause de son peu de consistance. On peut la rayer ou la casser facilement.

A l'état humide, elle se taille sans peine ; mais elle durcit à l'air. La surface des blocs de molasse se désagrège à la longue par l'action de la pluie et du gel, car cette roche est très poreuse. On ne doit donc pas l'employer pour les soubassements des maisons ni pour les murs exposés à l'humidité. Cependant, on fait usage de cette pierre pour la construction des murs d'étage, pour les encadrements des fenêtres, les bandeaux, les corniches, les linteaux des bâtiments. Cette pierre a une teinte gris-bleu qui ne fatigue pas les yeux. Beaucoup de nos édifices sont construits en molasse (cathédrale de Lausanne, hôtel de ville, églises, châteaux).

La composition de cette pierre nous révèle son mode de formation. Les bancs de roche sont disposés par strates, résultat de l'action de l'eau qui a déposé le sable et les galets, et les a ensuite abandonnés sous le poids de couches nouvelles ; des infiltrations d'eau chargée de calcaire ont agglutiné peu à peu ces grains. Le poids moyen est d'environ 2,6 celui de l'eau. Si la cohésion est faible, la dureté des grains est capable de rayer et de polir l'acier. La pierre meulière est un grès plus compact et plus fin, mais de composition analogue.

Les couches de molasse constituent le sous-sol de nombreuses régions du plateau suisse ; elles ont l'avantage de servir de filtres naturels pour l'eau potable qui sort absolument limpide du pied ou du flanc des rochers.

MODÈLES DE COMPOSITION

Degré supérieur.

Le moineau.

J'avoue franchement que le moineau est mon oiseau favori, et peut-être irai-je trop loin en le trouvant sans défauts. Mais il m'a procuré tant d'agréables heures, passées à l'observer, que je lui pardonne tout. Ça, c'est l'oiseau du peuple, il est partout à sa place, sur les fumiers des villages aussi bien que dans les squares luxueux des grandes villes, et il est partout lui-même : alerte, hardi, vigoureux, jamais à bout d'arguments et toujours prêt à se battre pour la bonne cause. Vivant chez l'homme, il ne s'est jamais laissé domestiquer par lui, malgré que l'homme l'ait appelé moineau domestique. Les uns prétendent que son plumage est vulgaire et sans relief. Oui, c'est vrai, il n'a pas la cravate voyante ou le gilet rouge du rastaquouère, mais combien distinguées les différentes nuances de brun qui entrent dans son habillement. On dirait qu'il se fait habiller à Londres, avec les meilleures et les plus distinguées étoffes anglaises et écossaises. La coupe du vêtement est parfaite, de sobre élégance. Madame elle-même est des plus distinguées : elle ne cherche pas, comme c'est le cas dans l'espèce humaine, à éclipser le mari par le mauvais goût des couleurs voyantes et des plumes ébouriffées ; non, elle reste une note en dessous des teintes de son époux, mais elle est moulée comme Cupidon et dévouée à son mari dans les bons comme dans les mauvais jours.

Extrait de *Beaux Dimanches*, par le Dr Bourget.

Communication de E. MÉTRAUX.

En automne.

L'automne s'affirme, les nuits sont de plus en plus froides et le feuillage des arbres subit les transformations graduelles et nuancées de l'arrière-saison.

La richesse des teintes est extraordinaire, depuis le jaune d'or du bouleau au vermillon de la feuille du cerisier. Dans les bruns, la gamme est complète et l'œil le plus subtil du peintre le plus exercé aurait bien de la peine à les classer toutes. L'été de la Saint-Martin, qui vient encore pour nous réjouir vers la mi-novembre, nous offre le spectacle de la palette entière de toutes ces merveilleuses nuances automnales.

Elles offrent surtout un tableau saisissant quand on contemple le plateau de La Côte depuis le lac, à un ou deux kilomètres au large. Le coup d'œil embrasse le sommet du Jura, déjà saupoudré de neige, pour redescendre dans la région des noirs sapins, puis des hêtres déjà bronzés. Les cerisiers rutilants dévalent le long des pentes du Signal de Bougy, pour se rassembler en rangs pressés dans les vergers qui entourent les nombreux villages ; enfin la ceinture dorée formée par les vignes dépouillées de leurs fruits entoure majestueusement le lac, aux teintes bleues infinies. Aujourd'hui, il est d'un bleu de cobalt pur, parce que le vent souffle du nord-est et de courtes petites vagues le retroussent de leurs crêtes blanches.

Quelques rares pêcheurs insensibles au froid continuent leurs monotones allées et venues à la poursuite de l'omble-chevalier. La traine donne encore un peu, mais le poisson commence à regagner les grands fonds. Il faut aller le chercher à cinquante ou soixante mètres de profondeur. Il n'y a plus guère que les profes-

sionnels pour pouvoir supporter le froid et les coups cinglants de la bise. L'amateur regagne le coin de sa cheminée, le cercle ou l'estaminet, où, dans une salle bien chauffée, il pourra causer des événements importants de cette campagne de pêche qui vient de finir.

Une dernière fois je remplissais mes yeux du spectacle admirable de cette côte vaudoise allant de Nyon à Villeneuve, aujourd'hui revêtue de sa riche parure d'automne. Dans quelques jours ou quelques semaines, elle se recouvrira d'un blanc linceul de neige ; la vie végétale diminuera graduellement d'intensité, pour s'arrêter et prendre un repos de trois ou quatre mois. Repos relatif, puisque pendant cette période s'élaborent les forces qui feront monter la sève nouvelle au prochain printemps.

Extrait de *Beaux Dimanches* par le Dr Bourget.

Communication de E. MÉTRAUX.

VINGT MORCEAUX A APPRENDRE PAR CŒUR. (Suite).

7. Le rendez-vous.

Il est tard : l'astronome aux veilles obstinées
Sur sa tour, dans le ciel où meurt le dernier bruit
Cherche des îles d'or, et le front dans la nuit
Regarde à l'infini blanchir les matinées.

Les mondes fuient, pareils à des graines vannées,
L'épais fourmillement des nébuleuses luit ;
Mais attentif à l'astre échevelé qu'il suit,
Il le somme et lui dit : Reviens dans mille années !

Et l'astre reviendra : d'un pas ni d'un instant
Il ne saurait frauder la science éternelle.
Des hommes passeront : l'humanité l'attend !

D'un œil changeant, mais sûr, elle fait sentinelle,
Et, fût-elle abolie au temps de son retour.
Seule, la Vérité veillerait sur la tour.

SULLY PRUDHOMME.

NOTES. — Il ne s'agit pas seulement ici de la beauté des nuits. Le poète a voulu exprimer dans ce sonnet le caractère de certitude de la vérité scientifique et l'ordre sublime de l'univers.

Rappeler quelques faits : La découverte de la huitième planète, Neptune, par l'illustre astronome français Le Verrier (1811-1877) uniquement *par le calcul*, en se basant sur les perturbations de l'orbite d'Uranus ; le 31 août 1846, Le Verrier publiait le résultat de ses calculs ; moins d'un mois après, le 23 septembre, un astronome berlinois découvrait Neptune à l'endroit indiqué.

Les calculs de Halley (astronome anglais, 1656-1742) concernant la comète qui a reçu son nom. Cette comète étant apparue en 1682, Halley remarqua de grandes ressemblances entre cet astre et ce que l'on savait des comètes de 1607 et de 1531. Il étudia le mouvement de la comète de 1682, conclut à l'existence d'un astre unique revenant périodiquement et en annonça le retour vers 1759. Et en 1759 la comète revint ; Halley était mort depuis 17 ans.

Cependant, ne pas s'abuser sur la puissance de l'homme. Que l'élève comprenne

bien ce vers : « Il le somme et lui dit : Reviens dans mille années ! » Ce n'est pas un *ordre* que le savant donne à l'astre ; l'astronome constate, étudie, découvre lentement les merveilleuses lois cosmiques : il ne les *fait* pas.

Enfin montrer que la vérité scientifique, si utile, si certaine, si belle et si impressionnante, ne peut toutefois suffire à tout expliquer. Il est des domaines où la science se tait. Se garder de donner aux enfants cette sotte idée que la science explique tout. Faire voir au contraire que souvent, après les découvertes scientifiques, le mystère n'a pas disparu, mais qu'au contraire il a grandi.

Attirer l'attention sur ce trait caractéristique de l'œuvre de Sully Prudhomme, l'union intime de la poésie et de la science, cette union si difficile et si rare. Voir comment l'auteur rend symboliquement, poétiquement, des faits d'ordre scientifique. Examiner à ce point de vue chaque vers typique du sonnet.

Si l'on n'aime pas ce titre de « rendez-vous » — et je ne vois guère pourquoi on ne l'aimerait pas — on en choisira un autre : *La science, L'astronome*, etc.

1. Signification des mots : astronome, obstiné, fourmillement, nébuleuse (voir Camille Flammarion. *Initiation astronomique*, p. 200 à 214), astre chevelu (comète) frauder, sommer, sentinelle.

2. Interprétez : chercher des îles d'or, regarder blanchir les matinées, les mondes fuient, l'humanité l'attend, un œil changeant mais sûr, la Vérité veillerait.

3. Cherchez des mots dérivés de : *veille*, veiller, veillée, veilleur, veilleuse, réveil, éveiller, réveil, réveiller, réveillon, surveiller, surveillant, surveillance, vigie, vigilant, vigilance, vigile, etc.

Grain, graine, granule, granuleux, granulation, granit, granitique, granivore, grange, grenat, grenaille, grenade, grenadier, grenadine, grener, grenu, grenier, grènetier, égrener, égrenage, etc., etc.

Pas, passer, passe, passage, passée, passade, passant, passé, passerelle, passoire, passation, passement, passementerie, passementier, passeport, passepoil, passage, passereau, passeur, passable, passablement, passager, passagèrement, compas, compasser, dépasser, outrepasser, repasser, repassage, repasseuse, surpasser, trépas, trépasser, etc., etc.

Tendre, tente, tendon, tension, tendance, tendeur, tenture, attendre, attention, attente, attentif, attentivement, inattention, inattentif, inattendu, détendre, détente, distendre, distension, étendre, étendu, étendoir, étendard, étendage, extension, extensif, extenseur, extensible, extensibilité, entendre, entente, entendement, entendeur, prétendre, prétention, prétentieux, prétendant, intention intentionné, intentionnel, intentionnellement, etc.

Temps, temporaire, temporairement, temporel, temporellement, temporiser, temporiseur, temporisation, tempête, tempétueux, tempêter, température, tempérer, tempérant, tempérance, tempérament, intempérie, intempérance, intempérant, intempestif, intempestivement, contemporain, contretemps, obtempérer, etc., etc.

Vrai, vraiment, vraisemblable, vraisemblance, vraisemblablement, vérité, véritable, véritablement, véracité, véridique, véridicité, véridiquement, vérifier, vérificateur, vérification, etc.

4. Précisez le sens des adjectifs suivants : obstiné, volontaire, acharné, opi-

niâtre, persévérant, inlassable, infatigable, têtu, constant, ininterrompu, suivi, soutenu.

5. Qu'est-ce qu'un sonnet ? Nombre de vers, rimes, disposition des rimes.

6. Analyse logique et grammaticale du premier quatrain.

7. Préparation orthographique et dictée d'application.

8. Rédaction : essayez de dire, en prose, ce que Sully Prudhomme a dit en vers. Servez-vous des expressions ordinaires, du sens propre. Dépouillez les idées de leur vêtement symbolique.

Albert CHESSEX.

8. Automne.

De son manteau rouillé le hêtre se revêt,
Les chardons argentés étoilent la prairie,
Et la voix de l'Automne avec mélancolie,
Par les prés et les bois module un triolet.

Car l'Automne est la fée en robe d'améthyste
Qui de feuillage pourpre a couronné son front ;
Sa bouche nous sourit, mais son regard profond
Laisse en nos cœurs joyeux tomber un rayon triste.

Son aspect est changeant, son goût capricieux.
On la voit se draper en une mante grise,
Ou bien elle se pare, éblouissant nos yeux,
Des perles du matin que le soleil irise.

Elle a des soins touchants pour les cœurs attristés,
Elle sait envelopper les trop vives clartés
D'un voile d'idéal et de brume légère
Qui s'échappe des plis de sa robe éphémère.

De son manteau rouillé le hêtre se revêt,
Les chardons argentés étoilent la prairie,
Et la voix de l'Automne avec mélancolie
Par les prés et les bois module un triolet.

(Semaine littéraire du 30 septembre 1899).

R. GLÉNA.

Notes. — Il ne faudrait point chercher dans ces vers la magnificence d'un Lecomte de Lisle, ni la pensée philosophique d'un Sully Prudhomme, ni même l'art d'un Musset, encore que les trophes de ce dernier ne sentent guère l'huile... *Non licet omnibus...*

Tels qu'ils sont, ces vers sont gracieux ; ils renferment quelques jolies images. Ils ont quelque chose de voilé et de chantant qui donne bien une note automnale. Et je crois qu'ils plairont aux enfants.

Vocabulaire : moduler, triolet, améthyste, pourpre, iriser, idéal, éphémère.

L'écrivain personnifie l'automne et en fait une fée. De là, la majuscule, qu'on peut d'ailleurs supprimer, si on le préfère. De là aussi le genre féminin du mot automne.

Si les strophes 3 et 4 ne sont pas parfaites peut-être, les deux premières me paraissent bien venues. Et ces deux vers ne rendent-ils pas avec grâce cet alliage de mélancolie et de gaieté qui est propre à l'automne :

Sa bouche nous sourit, mais son regard profond
Laisse en nos cœurs joyeux tomber un rayon triste.

S'assurer que toutes les figures de style sont bien comprises, que derrière l'image l'élève voit nettement la réalité.

Exercices. — 1. Quel est le *radical* de : manteau, revêtir, feuillage, sourire, attristé ?

2. Donnez un dérivé de chacun des mots ci-après : chardon, voix, bois, robe, pourpre, front, bouche, cœur, rayon, gris, soin, vif, pli.

3. Séparez les propositions des deux premières strophes ; indiquez la nature de chaque proposition ; « défaites » les inversions.

4. Conjonctions de coordination.

5. Dressez une liste des prépositions ; dites quels mots elles mettent en rapport.

6. Déterminatifs possessifs ; dites quels noms ils déterminent.

7. Accord du qualificatif et du verbe.

8. Conjugaison : revêtir et sourire.

Albert CHESSEX.

DICTÉE

Degré intermédiaire.

Sous bois.

Les bois sont beaux, même par la pluie. Le sol est jonché de feuilles mortes aux reflets ardoisés ; les feuillages des charmes ont déjà une couleur un peu tannée, et sur ce fond d'or fauvé les troncs lisses des hêtres se détachent avec une netteté vigoureuse, tandis que les ramures des houx lustrés par la *bruine* semblent plus neuves et plus jeunes. Il n'y a presque plus de fleurs ; çà et là seulement quelques pauvres *brunelles* noyées dans l'eau d'une ornière, des tiges de verges d'or empanachées de leurs aigrettes grises, et des buissons d'aubépine avec leurs baies d'un rouge de corail. De temps à autre, le vent, qui se promène en maître dans la forêt, secoue les arbres et chaque feuille laisse tomber une larme.

A. THEURIET.

(Communiqué par A. REVERCHON.)

CALCUL ORAL

Degré supérieur.

Questions diverses d'agriculture.

1. Sur 100 ha. de terrain cultivé, on compte en Suisse 12 exploitations agricoles. Quelle est la superficie moyenne d'un domaine ? ($8\frac{1}{3}$ ha.)

2. a) Pour semer à la volée 1 ha. de champ, il faut *au minimum* 1,56 q. de froment ; au semoir mécanique, il n'en faut que 1,18 q. Quelle est l'économie ? (38 kg.)

b) Quelle est la valeur de cette économie à raison de fr. 20 le quintal ? (fr. 7,60.)

c) *Au maximum*, ces mêmes quantités sont respectivement de 2,40 q. et 1,72 q. Quelle est alors l'économie et quelle en est la valeur ? (68 kg. = fr. 13,60.)

d) Quel est le montant de l'économie moyenne? ($\frac{1}{2}$ de fr. 7,60 + fr. 13,60 = $\frac{1}{2}$ de fr. 21,20 = fr. 10,60).

3. Quelle quantité moyenne de seigle faut-il pour semer un champ d'un ha., si l'on en emploie 1,40 q. au minimum et 1,90 q. au maximum? (1,65 q.)

4. Combien un paysan doit-il préparer de semens pour un champ mesurant $1\frac{1}{2}$ ha., s'il en faut:

a) A la volée, $2\frac{1}{2}$ q. par ha. (3,75 q.)

b) Au semoir, $1\frac{4}{5}$ q. par ha. ? (2,70 q.)

Quelle est la différence? (1,05 q.)

5. Combien faut-il en moyenne de froment hiverné pour un champ de 10 a., s'il en faut 1,10 q. au minimum et 1,60 q. au maximum par hectare? (13,5 kg.)

6. Quelle quantité de graine de trèfle faut-il pour semer un champ large de 25 m. et long de 80 m., à raison de 18 kg. par ha.? (20 a.; 3,6 kg.)

7. Pour un champ de 7 a. un paysan a employé $17\frac{1}{2}$ kg. de graine. Combien lui en faut-il pour un champ de 45 a. (pose)? (112,5 kg.)

8. a) Une gerbe de blé de printemps pèse de 5 à 8 kg.; une gerbe de blé hiverné pèse de 8 à 15 kg. Quel est le poids moyen d'une gerbe? (Froment de printemps, $6\frac{1}{2}$ kg.; froment hiverné, $11\frac{1}{2}$ kg.)

b) Quelle est la différence de poids pour un char de 78 gerbes? (Pour une gerbe = 5 kg.; pour 78 gerbes = 3,90 q.)

9. a) Une gerbe de blé rend 37% de son poids de grain et 63% de paille. Quel est le rendement d'une gerbe pesant 7 kg.? (Grain, 2,59 kg.; paille, 4,41 kg.)

b) Quelle est la valeur de 100 gerbes de blé pesant en moyenne 10 kg., le quintal de blé étant compté à fr. 20 et le quintal de paille à fr. 5?

(3,70 q. blé = fr. 74 —)

(6,30 q. paille = fr. 31 50)

(Total fr. 105 50)

10. Un sac renferme ordinairement 6 ddal. (mesures). Quel est le poids moyen d'un sac de:

a) Froment de printemps, l'hl. pesant 75 kg. (90 kg.)

b) Avoine, l'hl. pesant 45 kg. (54 kg.)

c) Epeautre, l'hl. pesant 44 kg. (52,8 kg.)

d) Orge hiverné, l'hl. pesant 63 kg. ? (75,6 kg.)

11. a) Combien de foin récolte-t-on sur un pré long de 45 m., large de 40 m., à raison de 70 q. à l'ha.? (18 a. = 12,60 q.)

b) Quelle en est la valeur à fr. 5,50 le q.? (fr. 69,30)

12. Au battage de ses céréales, un agriculteur a obtenu:

a) 8 hl. de seigle pesant 66 kg. l'hl. (5,28 q.)

b) 7 hl. d'avoine pesant 44 kg. (3,08 q.)

c) 20 hl. de froment hiverné pesant $76\frac{1}{2}$ kg. (15,30 q.)

d) 12 hl. de froment de printemps pesant 75 kg. (9 q.)

Quel est le poids total de chaque espèce?

13. Quelle doit être la contenance d'une case de grenier, si elle doit contenir:

a) 10 q. d'épeautre, 1 q. = 2,38 hl. (23,80 hl.)

b) 5 q. d'orge, 1 q. = 1,56 hl. (7,80 hl.)

c) 4 q. de maïs, 1 q. = 1,37 hl. (5,48 hl.)

d) 9 q. d'avoine, 1 q. = 2,17 hl. ? (19,53 hl.)

14. Dans la règle, une vache donne annuellement 4 à 5 fois son poids vif de lait, une chèvre 10 fois et une brebis 1 1/2 fois. Quelle quantité de lait peut-on compter retirer ?

a) D'une vache pesant 4,80 q. (19,20 à 24 q. = fr. 288 à fr. 360.)

b) D'une chèvre pesant 52,5 kg. (5 1/4 q. = fr. 78,75)

c) D'une brebis pesant 36 kg. ? (54 kg. = fr. 8,10)

Quelle est la valeur de ce lait à fr. 15 le q. ?

15. Un mouton donne 1 1/2 à 3 kg. de laine par an. Quelle en est la valeur à fr. 3,50 le kg. ? (fr. 5,25 à fr. 10,50)

16. Logées dans une même étable, une vache de race schwytoise donne 8,3 l. de lait en moyenne par jour de traite ; une vache de race tachetée en donne 7,55 l.

a) Quelle est la différence ? (0,75 l. = 3/4 l.)

b) Quelle est la différence annuelle pour 300 jours de traite ? (2,25 hl.)

c) Quelle est la valeur de cette différence à fr. 18 l'hl. ? (fr. 40,50)

17. Un paysan a 5 vaches et 3 chèvres qui lui donnent, les vaches 34 l., les chèvres 5,1 l. de lait par jour. a) Combien a-t-il de litres par tête de bétail ? (Par vache, 6,8 l. ; par chèvre, 1,7 l.) b) Combien de chèvres seraient nécessaires pour équivaloir aux 5 vaches en rendement de lait ? (6,8 l. : 1,7 l. = 4 × 5 + 20 chèvres.)

18. Le raisin donne de 60 à 80 % de moût. Combien de moût aura-t-on avec 3,50 hl. de raisin :

a) Au minimum (60 % = 2,10 hl.)

b) Au maximum (80 % = 2,80 hl.)

c) En moyenne ? (70 % = 2,45 hl.)

19. De l'automne au printemps, le vin nouveau dépose de 5 à 10 % de lies. Quelle quantité de vin clair aura-t-on avec 8,40 hl. de moût :

a) Au maximum (5 %, lies = 42 l. ; vin clair = 7,98 hl.)

b) Au minimum (10 %, lies = 84 l. ; vin clair = 7,56 hl.)

c) En moyenne ? (7 1/2 %, lies = 63 l. ; vin clair = 7,77 hl.)

20. a) Quel est le poids d'un tas de foin de forme cubique de 5 m. d'arête pesant 90 kg. le m³ ? (125 m³ = 112,50 q.). b) Quelle en est la valeur à fr. 6 le q. ? (fr. 675). c) Combien fournira-t-il de chars de 12 1/2 q. ? (9 chars.)

J. S. et E. B.

PENSÉES

Agir pendant la colère, c'est s'embarquer pendant la tempête.

L'aveu d'une faute n'est pas une faiblesse, mais une force.

LA BRUYÈRE.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Cully. — Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse de travaux à l'aiguille. Fonctions légales. Traitement : fr. 400 par an, pour toutes choses.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service de l'Instruction, jusqu'au 29 octobre, à 6 heures du soir.

Mmes les institutrices non placées qui seraient disposées à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1910, le poste ci-après désigné, sont priées d'adresser leurs offres de services au Département de l'Instruction publique, 1^{er} service, avant le 22 octobre, à 6 heures du soir, en mentionnant la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Orzens. — Maîtresse d'école semi-enfantine. 600 fr. et autres avantages légaux.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Hoffer, Henri, à Cuarnens; Buchs, Samuel, à Ballaigues; Gruaz, Louis, à La Coudre, (L'Isle); Martignier, Constant, à Boussens; Duvoisin, Charles, à Bonvillars; Hartmann, Ernest, à Bullet; Emery, Henri, à Corsier; Thibaud, Louis, à Treycovagnes.

Institutrices : Mlles Fleurdelys, Violette, à Avenches; Pahud, Adèle, à Vucherens; Aubert, Emma, à Henniez; Dupuis, Emma, à Echichens; Blanchard, Lucie, à Bussigny s. Morges; Chapallaz, Alice, à Ste-Croix; Thévenaz, Marie, à Ste-Croix; Fridérici, Jeanne, à Lausanne; Mury, Louisa, à Pully; Rochat, Cécile, à Vallorbe.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

CAHIER D'EXERCICES POUR REMPLIR les formulaires du service de la poste et des chemins de fer. (12^e mille)

avec tous les 20 formulaires nécessaires 50 ct.

Guide pour le maître avec les formulaires nécessaires remplis en rouge. fr. 1

S'adresser à l'auteur OTTO EGLE, professeur, GOSSAU, St Gall.

Voir les extraits de lettres : XLIV^e année, N^o 46 annonce, et la critique d'un col-laborateur : XLV^e année, N^o 13, page 200

H 1870 G

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

LA
Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN **MOYENNE** PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre

systèmes
revêtés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

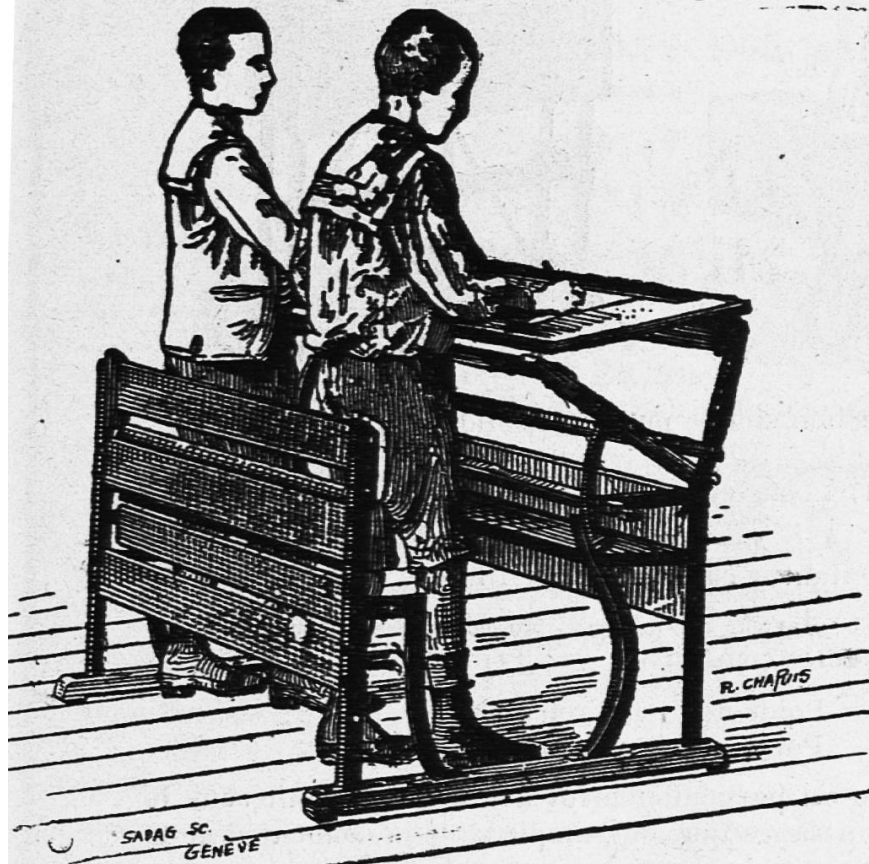
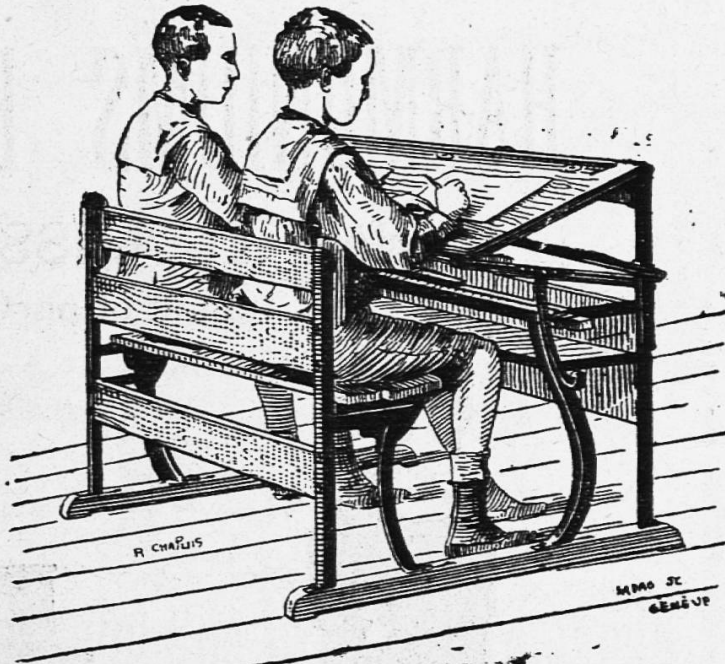
des **RAPPA** successeur
GENÈVE.

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20

donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPIRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
reux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
lex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
es, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
igle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle Le MISSIONNAIRE
pliant et portatif



Construction simple mais très solide et pratique

No 1 Bois noyer, 4 octaves, 1 jeu 8', 49 tons Fr. 110 —

No 2 » 4 » 2 jeux 98 tons, 2 registres permettant le changement de timbres Fr. 140 —

Dimensions :	Hauteur	Largeur	Profondeur	Etendue
	fermé 34 cm.	87 cm.	ouvert 79 cm.	39 cm. Do à Do

Poids net, environ 20 kilos

Poids brut, environ 28 kilos

Ce modèle est particulièrement avantageux. Tant sous le rapport de la puissance que de l'ampleur de la sonorité il ne le cède en rien aux petits harmoniums à meuble fixe.

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchatel.